

MANUEL DE DÉMOCRATIE DIRECTE

Pour une souveraineté citoyenne et une gouvernance transparente au Québec

Version 2026 – Diffusion publique

1 Introduction

Dans une époque de désillusion politique, où la confiance envers les institutions s'effrite, une voix s'est élevée du peuple pour rappeler une évidence :

“Le Québec appartient à ses citoyens, non à une classe politique.”

Le parti Démocratie Directe est né de l'impulsion d'un constat partagé :

La démocratie représentative a confisqué la souveraineté du peuple. Il est temps de la lui rendre. Ce constat s'applique également à la majorité des peuples de la Terre, la preuve en est la tension mondiale actuelle et les prises de consciences des enjeux par une quantité grandissante de citoyens.

Démocratie Directe est un **parti politique** qui vise à établir la **souveraineté populaire** par une **Constitution PROVISOIRE***, ouvrant la voie à la **première Constitution démocratique du Québec**, rédigée **par et pour le peuple**.

Afin de s'assurer de la légitimité et de la transparence du processus constituant, de l'adaptabilité avec les règles en vigueur et de la viabilité du résultat. Certaines lois organiques sont incluses dans la constitution provisoire*.

En présentant l'élection de Démocratie Directe au pouvoir comme un référendum exécutoire sur la souveraineté du peuple, **elle met en place le processus d'autodétermination légitime du peuple québécois.**

2 Diagnostic : les carences du système actuel

2.1 Concentration du pouvoir

- Décisions centralisées, aucun pouvoir aux citoyens.
- Pouvoir exécutif dominant sur le législatif.

2.2 Manque de transparence et d'imputabilité

- Institutions publiques politisées.
- Absence de contrôle citoyen sur les dépenses et nominations.

2.3 Déconnexion entre élus et électeurs

- Représentation symbolique sans incarnation de la volonté populaire
- Abstentionnisme et désengagement populaire.

2.4 Propagande, idéologie et bien pensance

- Concentration des médias dans les mains de quelques groupes.
 - Difficulté d'accès à une information libre et complète.
-

3 Les orientations proposées par Démocratie Directe

3.1 Instaurer le pouvoir du peuple

Objectif : instaurer une démocratie où les citoyens exercent eux-mêmes la souveraineté.

Outil : la **Constitution Provisoire du Québec**, cadre juridique de transition vers une démocratie citoyenne.

3.2 Rééquilibrer les pouvoirs organiques

- **Législatif** → **le peuple** (via plébiscite et RIC).
- **Exécutif** → **les mandataires élus** (sous mandat impératif).
- **Judiciaire** → **des instances indépendantes** (garanties d'équité).
- **Médiatique** → **garant de l'information libre et factuelle.**

3.3 Garantir la transparence et l'imputabilité

- Élection des postes clés au suffrage universel.
 - Publication obligatoire des décisions et budgets.
 - Plateforme numérique citoyenne (cyberdémocratie).
-

4 Les solutions concrètes : les six mandats impératifs

Mandat	Problème visé	Solution proposée	Loi organiques
1	Absence de souveraineté populaire	Créer une Constitution Provisoire	Loi sur l'Assemblée Constituante
2	Serment des élus envers la Couronne	Serment d'allégeance au Peuple du Québec	Loi sur l'imputabilité
3	Centralisation du pouvoir	Création de comités citoyens	Loi sur la consultation
4	Manque de responsabilité publique	Dépolitisation des postes clés	Loi sur l'imputabilité
5	Opacité démocratique	Plateforme de cyberdémocratie	Loi sur l'information
6	Blocage législatif	Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)	Loi sur la consultation

5 Vision stratégique :

Démocratie Directe est l'outil politique qui portera les revendications du peuple souverain dans un processus constituant définissant les règles de société auxquelles la population accepte de se plier.

Phase 1 : Constitution Provisoire

Mettre en vigueur un cadre juridique temporaire garantissant la continuité et la légitimité du processus.

Phase 2 : Assemblée Constituante Citoyenne

125 membres tirés au sort – 4 ans pour rédiger la première **Constitution démocratique du Québec**.

- **Première étape** : Tirage au sort de **17 000 citoyens** (1000 par régions administratives)
- **Deuxième étape**: Établissement des critères d'admissibilité.
- **Troisième étape** : Sélection finale de **125 citoyens**, 34 pour la représentation régionale (2 par régions) et 91 pour la représentation nationale afin de constituer l'Assemblée Constituante Citoyenne.

Phase 3 : Adoption par plébiscite

Soumission du texte final au peuple pour ratification.

Phase 4 : Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution

Mise en place des institutions souveraines et participatives.

6 Un Peuple uni dans sa souveraineté

- Dès aujourd'hui, avec la plateforme de l'ACDC (Action de Coordination Démocratique Citoyenne)* créer un réseau décentralisé de citoyens impliqués à définir et travailler sur les enjeux de souveraineté populaire
 - Pupitres citoyens : forums ouverts permanents où chacun peut déposer idées, projets de loi, critiques.
- Simulateur de Démocratie Directe : plateforme ouverte pour tester en temps réel ce que serait une vraie cyberdémocratie québécoise.

* <https://actioncitoyenne.live/>

7 Conclusion

« On ne le fera pas à votre place, on va le faire ensemble »

Démocratie Directe invite chaque citoyen, chaque organisation et chaque région à participer à cette œuvre commune :

la **reconstruction démocratique du Québec.**

Structure organisationnelle

- Chef et Porte-Parole : Jean-Charles Cléroux
- Représentant officiel : Adam Ménard
- Directeur général : Luc D'Aoust
- Conseil Exécutif: Jean-Charles Cléroux, Jean-Pierre Hamel, Adam Ménard, Paul Lynes, Yves Legault, Luc D'Aoust
- Comité Constitutionnel : Adam Ménard, Yves Legault, Luc D'Aoust